

REVUE DE PRESSE



LA PLAIDOIRIE DES FORÊTS

Écrit et mis en scène par
Françoise Cadol et Rémi Bichet

Visuel Amaury Brumauld - Graphisme Christophe Levacry - 06 574 41 458 - 742 11 00 00 - 2-015712

PALAIS DE JUSTICE

AVEC

RÉMI BICHET FRANÇOISE CADOL BERNARD LANNEAU

Illustrations et Animation Amaury Brumauld

Lumières Denis Schlepp - Musique Rémi Bichet

Décors Pauline Gallot - Costumes Alice Touvet

Production Exécutive Aline Pélissier



Sainte-Croix
PARC ANIMALIER & LOISIRS NATURE

CALY
PRODUCTION



LA SCÈNE
INDÉPENDANTE



DU 4 AU 25 JUILLET 2026
18 RUE BUFFON
THEATRES-LUNA.FR



RÉSERVATION : 04 12 29 01 24

14H45

RELÂCHE LES 08 & 22

Critique

Festival d'Avignon 2026 : nos 10 pépites du « off »

Par **Bruno Bouvet, Aziliz Claquin, Aurélien Gerbeault, Emmanuelle Giuliani et Marianne Meunier**

Publié le 5 juillet 2026 à 8h30 · 🕒 Lecture : 7 min

— Depuis soixante ans, parallèlement au festival « in » - dont la 80e édition a débuté samedi 4 juillet 2026 -, le festival « off » d'Avignon fleurit dans l'enthousiasme d'auteurs, metteurs en scène et comédiens. Mais il est parfois difficile de se frayer un chemin dans ce jardin extraordinaire. *La Croix L'Hebdo* vous conseille donc quelques haltes, rafraîchissantes ou plus intenses, parmi tant d'autres proposées dès ce week-end dans la Cité des papes.

L'arbre, ses avocats et ses ennemis

LA PLAIDOIRIE DES FORÊTS

Au cœur d'un procès, un chêne quadricentenaire menacé d'abattage par un projet immobilier. Une association de défense de la nature est en effet poursuivie pour avoir dégradé les locaux de l'entreprise chargée de la construction. Stratégie économique et engagement en faveur du vivant s'affrontent, apparemment irréconciliables. Les arguments juridiques se heurtent aux échappées poétiques rappelant l'histoire de cet arbre séculaire et de tous ceux qu'il a accueillis, protégés, sauvés même, à l'ombre de son épais feuillage.

Tressant la parole des acteurs à la diffusion de voix off, leur présence sur scène aux images projetées et la parole frontale aux digressions oniriques, les auteurs, metteurs en scène et interprètes rendent un superbe hommage à la force du verbe - pour le meilleur et, parfois, pour le pire - et de l'argumentation. Comme dans les contes et fables d'antan, la morale conclusive invite à réfléchir au-delà des apparences : tel est pris qui croyait prendre ! E. G.

De Françoise Cadol et Rémi Bichet. Au Buffon,
du 4 au 25 juillet à 14 h 45. luna-theatres.fr

7 juillet 2026

Festival off : "La plaidoirie des forêts", un procès aux enjeux très actuels : économiques et écologiques.

Par Angèle LUCCIONI



Deux univers coexistent sur scène : l'un institutionnel, l'autre créatif.

On a vu au Théâtre Buffon une pièce de Françoise Cadol et Rémi Bichet : captivante, originale et engagée.

Nous sommes dans un tribunal. Les deux camps qui s'y opposent sont représentés par des avocats. L'un défend le projet immobilier d'une entreprise, faisant valoir que sa réalisation sera créatrice d'emplois, de progrès et de développement du territoire. Il accuse une association écologiste d'avoir commis des actes illégaux de vandalisme pour empêcher l'abattage d'un chêne vieux de quatre siècles. Les deux autres avocats de la partie adverse, veulent sauver ce vieux chêne menacé de mort. Ils plaident la nécessité de respecter la nature et le vivant, pourvoyeurs d'un environnement à la fois agréable, sain et beau.

Les arguments avancés nous intéressent. Ils font écho à des débats réels, importants et récurrents, ce que soulignent également les éléments de décor et les costumes conventionnels. Mais plusieurs éléments sont des facteurs d'originalité : en fond de scène, les illustrations d'Amaury Brumauld se dessinent et s'animent sous nos yeux, nimbant le procès d'une dimension artistique. c'est un contrepoint à l'univers réaliste du plateau. De même, le fait qu'un conte breton racontant une histoire merveilleuse de gland et de renard blanc vienne s'entrelacer au procès renforce la composante imaginaire et poétique du spectacle.

Comment s'achèvera le procès ? Les trois comédiens que sont Françoise Cadol, Rémi Bichet et Bernard Lanneau excellent à nous tenir en haleine.

20 juillet 2026

Nos coups de cœur au festival d'Avignon off

Par Nathalie Simon et Anthony Palou



Rémi Bichet, Françoise Cadol et Bernard Lanneau défendent le vivant sans donner de leçon dans un spectacle singulièrement beau. *N.Simon*

***La Plaidoirie des forêts* de Françoise Cadol et Rémi Bichet**

Ne quittez pas Avignon sans avoir vu un spectacle aussi original qu'unique, tout à la fois réaliste, militant et poétique : *La Plaidoirie des forêts* écrit par deux amoureux de la nature, Françoise Cadol et Rémi Bichet. Qui savent acquérir le public à leur cause avec une histoire inspirée de faits réels.

Dans une petite ville de Bretagne, un avocat, magistral Bernard Lanneau, accuse une association de défense de l'environnement d'avoir saccagé les locaux d'une importante entreprise immobilière. En occultant le fait qu'elle veut sauver un chêne de 400 ans que la société prévoit d'abattre pour construire un complexe de bien-être. Selon lui, l'arbre serait malade. On assiste à un combat qui semble perdu d'avance. La quête du profit pourrait l'emporter sur la vie.

Les auteurs nous tiennent en haleine jusqu'au dénouement, en particulier grâce à un surprenant retournement de situation. Rémi Bichet interprète avec maestria l'avocat de l'association dont les membres sont censés être dans la salle. Sa consœur, Françoise Cadol, une merveille de comédienne, le soutient. Exceptés deux meubles en bois garnis de petits bois (!) et trois chaises, il n'y a pas de décor. Ce sont les beaux dessins d'Amaury Brumauld qui créent le tribunal, la forêt et les êtres qui la peuplent. Un mystérieux renard blanc nous ramène à l'univers du conte et l'évocation de la chasse aux sorcières nous entraîne dans l'Histoire. Il ne s'agit pas de moraliser ou de donner une leçon, mais de rappeler l'importance du vivant. À partir de 12 ans. **N.S.**

Jusqu'au 25 juillet, Théâtre Buffon.



20 juillet 2026

Festival d'Avignon "off" : quand le théâtre s'empare de la défense de la biodiversité

La question environnementale est l'une de celles qui inspirent le plus de pièces présentée au coeur de ce Festival d'Avignon. Parmi elles, "La Plaidoirie des Forêts" et "Pourquoi les gens qui sèment" abordent la question sous l'angle politique pour l'une, judiciaire pour l'autre.

Par Julien Baldacchino • Publié le lundi 20 juillet 2026 à 07:30

Avec plus de 1 700 spectacles qui se jouent, cette année, dans le festival "off" d'Avignon, il y a forcément des points de connexion qui se dessinent entre des pièces, des thèmes qui rassemblent plusieurs auteurs et autrices. C'est le cas particulièrement cette année de la question écologique, et en particulier, de la protection de la biodiversité.

Chaque jour, dans "La Plaidoirie des Forêts", se rejoue un procès, celui de militants écologistes accusés d'être entrés avec effraction et d'avoir tagué les murs d'une entreprise. Celle-ci, pour s'agrandir, doit arracher un arbre... or cet arbre est un chêne vieux de 400 ans. Petit à petit, ce procès se transforme en plaidoyer pour la défense de cet arbre et de son histoire, de ses racines, dans tous les sens du terme.

"Un miroir avec la société"

"Le réel rejoint énormément la pièce, il y a une sorte de miroir avec la société, on est dans le théâtre et en même temps on est dans le réel", explique Françoise Cadol, qui a écrit, met en scène, et qui interprète la pièce, et qui voit, particulièrement pendant cet été marqué par des catastrophes climatiques, un écho très fort du sujet de la pièce. **"On se pose des questions ensemble avec le public, et on pose des questions, sans y apporter de réponses, qui concernent la condition humaine"**, ajoute Rémi Bichet, lui aussi interprète et metteur en scène. *"Et ça parle bien sûr de l'arbre, mais plus globalement de la biodiversité, du vivant : on ne peut rien sans tout ça"*, complète Françoise Cadol.

The New York Times

20 juillet 2026

CRITIC'S NOTEBOOK

As Budget Cuts Loom, French Theater Turns Up the Political Heat

This year's Avignon Festival has transformed into a staging ground for protests, defiant new works and some early 2027 presidential campaigning.

By **Laura Cappelle**

Reviewing from Avignon, France

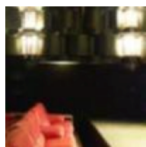
...



Françoise Cadet, Rémi Bichet and Bernard Lanneau in "The Plea for Forests." Christèle Billault

Like Jatahy, some directors also opted for the trial format, with a more local focus: "The Plea for Forests," at the Buffon theater, imagines a court fight in a French town between an international property conglomerate seeking to cut down a centuries-old oak tree and its opponents. With just three actors, and the help of elegant drawings on a screen (by Amaury Brumauld), the directors Rémi Bichet and Françoise Cadol bring welcome poetry to the back-and-forth between legal proceedings and the folk legends surrounding the tree.

...



2 juin 2026

La plaidoirie des forêts écrit et mis en scène par Françoise Cadol et Rémi Bichet

2 Juin 2026



Original – Poétique – Engagé

Comment défendre un arbre vieux de quatre siècles face aux impératifs du développement économique ? C'est autour de cette question très actuelle que se construit cette pièce, qui mêle théâtre judiciaire, conte breton et réflexion écologique.

L'action se déroule dans une salle de tribunal où le procès prend forme à travers les plaidoiries des avocats des deux camps.

Les membres des « Veilleurs de l'Argoat » sont accusés d'avoir dégradé le siège de l'entreprise Gaïa Moderne afin de tenter d'empêcher l'abattage d'un chêne de plus de 400 ans. Par la voix de leurs avocats, ils dénoncent un projet immobilier qui met en danger le vivant et un arbre vieux de plusieurs siècles.

L'avocat de l'entreprise Gaïa Moderne dépeint les « Veilleurs de l'Argoat » comme des « voyous » et des « saccageurs », les accusant de freiner la création d'emplois, le progrès et l'aménagement du territoire.



Ce qui semble d'abord n'être qu'une affaire de vandalisme prend rapidement une autre dimension : la défense dépasse le cadre strictement judiciaire et remonte le temps à travers un conte inspiré des légendes bretonnes, qui vient alors s'entrelacer au procès et en éclairer les enjeux de façon plus poétique.

« En 1627, en Bretagne, Bleuenn grandit auprès de sa mère, qui connaît les plantes médicinales. Dans un contexte marqué par les peurs et les accusations de sorcellerie, une simple tache de naissance sur son corps suffit à la rendre suspecte aux yeux des autres.

Menacée avec sa famille, elle doit fuir. Sur leur chemin, un mystérieux personnage lui remet un gland à planter dans une forêt. Guidés par un renard blanc, ils trouvent refuge dans une clairière.

Que deviendra ce gland et quels pouvoirs insoupçonnés pourrait-il receler ?

Le texte met en parallèle les chasses aux sorcières d'autrefois et la manière dont les défenseurs de l'environnement peuvent aujourd'hui être perçus comme des vandales nuisibles à la société.



La mise en scène est orchestrée avec une grande fluidité. Le passage du tribunal au conte s'effectue avec aisance. Nous naviguons entre l'imaginaire et le réalisme du procès sans jamais perdre le fil de l'histoire.

La scénographie est une belle réussite. En fond de plateau, de grandes illustrations se dessinent progressivement en direct et servent d'écrin au spectacle.

D'abord centrées sur l'univers du procès, les illustrations représentent la salle d'audience et ses symboles. Peu à peu, les feuillages envahissent le tribunal, traduisant la place grandissante du vivant dans les débats.

Les séquences consacrées au conte suivent les étapes du récit de Bleuenn : la rivière gelée, la fuite, le voyageur mystérieux, le renard blanc et la clairière où est planté le gland. C'est plein de poésie.

Rémi Bichet et Bernard Lanneau défendent avec conviction les positions opposées qui s'affrontent tout au long des débats.

Françoise Cadol apporte à son personnage beaucoup de sensibilité et de finesse. La justesse de son interprétation donne une émotion particulière au spectacle, notamment dans les passages les plus poétiques.

À travers une histoire qui mêle passé et présent, réalisme et imaginaire, cette pièce invite chacun à réfléchir aux choix de société qui façonnent notre avenir.

Claudine Arrazat critiquetheatreclau.com Spectacles Vivants



-©-DR

Rémi Bichet – Musique / Amaury Brumauld – Dessin / Nelly Correia – Diffusion / Pauline Gallot – Décoration / Aline Pélissier – Production / Denis Schlepp - Création lumière / Alice Touvet - Costumes

Collaboration artistique : Xavier Béja -Philippe Catoire - Michel Derain - Jean-Christophe Dollé - Jonathan Elkaim - Karine Letellier - Leovanie Raud - Micky Sébastien - Elisabeth Ventura / Aline Pélissier – Pro-

duction / Pascal Zelcer – Presse

Vu au Th Michel 75008 le 8 juin

BUFFON (LE) / LUNA THÉÂTRES 18 Rue Buffon, Avignon Billetterie Téléphonique : 04 12 29 01 24 du 4 au 25 juillet relâche les 8, 22 juillet 14h45 1h15

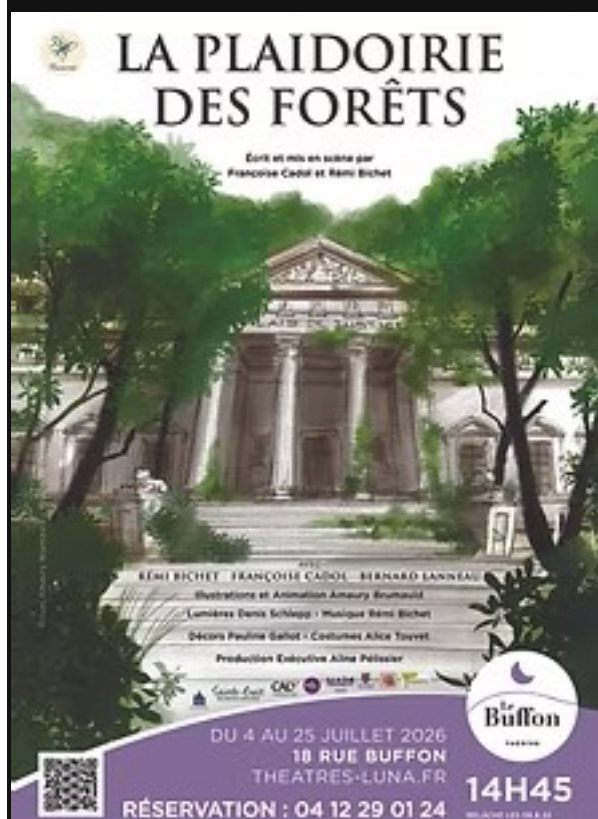
3 juin 2026

Posted by Guy Courtheoux on 3 juin 2026

La Plaidoirie des forêts, de Françoise Cadol et Rémi Bichet, première présentation à Paris

Posted in: Spectacles, Théâtre. Tagged: Bernard Lanneau, Françoise Cadol, Guy Courthéoux, La Plaidoirie des forêts, onsortoupas, Rémi Bichet. Leave a Comment

Nous nous retrouvons dans un Tribunal, situé en Bretagne, où on va nous parler d'un chêne, vieux de plus de 400 ans, qui est menacé d'abattage pour faire place à un projet immobilier. Mais des défenseurs de la Nature s'y opposent et se retrouvent poursuivis en justice. 2 visions du monde s'affrontent: d'un côté les intérêts économiques, de l'autre la défense de la Nature et du Vivant. Les avocats dévoilent des vérités enfouies et aussi un héritage oublié. Et le spectateur se retrouve entre le réalisme judiciaire et le conte. Quelle est donc notre responsabilité face à Dame Nature?



Sur scènes trois comédiens, qui accuseront ou défendront les forêts, et on ne s'arrêtera pas à la terre bretonne, mais on ouvrira notre cœur aux forêts du monde entier avec leurs plaidoyers qui n'auront absolument rien d'ennuyeux.



On s'intéresse très vite à leurs plaidoyers, au passé lointain évoqué grâce à des dessins évocateurs avec quelques effets sonores.

Françoise Cadol est l'Avocate de le Défense, avec Rémi Bichet, alors que Bernard Lanneau est celui de la Partie Civile.

La compagnie Françoise Cadol est connue pour ses créations comme LA FEMME QUI NE VIEILLISSAIT PAS, JEANNE & MARGUERITE, PROFESSEUR LITTLETOP, L'HOTEL DES ROCHES NOIRES, ou encore RODIN, TOUT LE TEMPS QUE DURE LE JOUR.



Ce fut une découverte mémorable que ces accusations et cette défense entre la société actuelle et le moyen age, et je ne peux que vous inciter à aller découvrir cette pièce qui sera montrée au prochain Festival d'Avignon, et sans nul doute ensuite dans une salle parisienne.

Guy Courthéoux

23 juin 2026



LE CHÊNE MULTICENTENAIRE AU CŒUR D'UN PROCÈS RETENTISSANT



PHILIPPE LESAFFRE × 23 JUIN 2026

A LA UNE

ARBRES

CULTURE

CULTURE – **Les affaires vs la protection du vivant.** Dans leur nouvelle pièce de théâtre *La plaidoirie des forêts*, François Cadol et Rémi Bichet racontent l'histoire d'un procès de plusieurs militants ayant été poursuivi pour avoir défendu bec et ongles un arbre remarquable. Un chêne multiséculaire menacé par un projet industriel.

La pièce met en scène un procès comme on en voit hélas souvent au tribunal. Un projet immobilier nécessite d'abattre quelque part en Bretagne un chêne remarquable de 400 ans. Des citoyens révoltés se battent pour sauvegarder le vieil arbre menacé. Ils dérangent, alors on les attaque en justice. Leur combat pour la biodiversité leur paraît naturel dans le contexte des urgences écologiques, mais ce n'est pas l'avis de l'avocat de la partie civile, interprété par Bernard Lanneau.

Lui s'insurge contre les actions des « *zadistes* » et prétend que le feuillu agoniserait, expertise phytosanitaire à l'appui. L'argument ne tient pas, rétorquent les avocats de la défense, joués par François Cadol et Rémi Bichet, qui ont écrit et mis en scène *La plaidoirie des forêts*. Au cœur de l'enceinte judiciaire, ils reviennent sur les origines du chêne incriminé et expliquent pourquoi il faudrait le préserver vaille que vaille. Il en va de notre place sur Terre et de la cohabitation harmonieuse entre humains et non-humains. Leur contradicteur fulmine.

Les comédiens et le dessinateur judiciaire

Les spectateurs assistent pendant un peu plus d'une heure à des plaidoiries tendues, au cours desquelles les personnages se rendent coup sur coup dans un décor minimaliste. En même temps, ils découvrent le travail artistique du dessinateur judiciaire Amaury Brumaud sur une toile tendue au fond de la scène. Ce dernier y projette des images animées de végétaux et de forêts qui viennent accompagner le jeu des comédiens. Ainsi que ses images du journaliste commentant en direct l'affaire tout au long du procès. Jusqu'au dénouement et au verdict des juges. / **Philippe Lesaffre**

La plaidoirie des forêts sera jouée au Festival d'Avignon au théâtre Buffon du 4 au 25 juillet 2026.

ARTS MOUVANTS

CHRONIQUES DE SPECTACLES VIVANTS

JUIN 14, 2026

LA PLAIDOIRIE DES FORÊTS DE FRANÇOISE CADOL ET RÉMI BICHET

En choisissant la forme du procès, Françoise Cadol et Rémi Bichet confrontent deux discours qui symbolisent l'égarement de notre monde où l'intérêt capitaliste s'impose au détriment du monde du vivant à l'équilibre millénaire.

Des militants écologistes sont poursuivis en justice pour leur activisme s'érigant contre l'abatage d'un arbre vieux de 400 ans à des fins d'expansion immobilière. Au tribunal, les avocats de la défense se retrouvent face à l'avocat de la partie civile qui représente les intérêts de l'entreprise cherchant à obtenir réparation pour les dommages subis. Pourtant, peu à peu, au fil de l'audience, les rôles s'inversent, car qui est réellement la victime et qui est le criminel quand la nature est détruite sans avoir de voix pour se défendre.

Cette voix absente, les comédiens Françoise Cadol et Rémi Bichet la porteront face à un fin limier du barreau interprété par Bernard Lanneau.

La Plaidoirie des forêts figure deux mondes qui ne parlent pas le même langage. Au factuel d'une volonté d'expansion capitaliste, la plaidoirie de la défense choisit celle du conte, restituant l'histoire mémorielle qui entoure l'arbre remarquable.

A travers le réalisme d'une salle d'audience, l'onirisme s'élève. Les dessins d'Amaury Brumauld donnent corps à la légende. De son trait fin et précis, il donne libre cours à la poésie du conte qui toujours lie la puissance de cet arbre à la défense du persécuté, refuge du plus faible, figure protectrice du droit à la différence.

Françoise Cadol, Rémi Bichet et Bernard Lanneau portent le conte de leur voix limpide et de leur présence indéfectible.

Une magnifique chronique judiciaire qui explore les limites de nos modèles économiques en replaçant le vivant au centre de nos préoccupations.

La Plaidoirie des Forêts de Françoise Cadol et Rémi Bichet à 14h45 au Théâtre le Buffon dans le cadre du Festival OFF Avignon

03/07/2026



D.R.

Spécial Avignon par Patrick Adler



La plaidoirie des forêts

Au Buffon à 14h45

"On avance, on avance, on n'a pas assez d'essenceS...".
En détournant ce standard de Souchon, vieux de plus de 40 ans, on s'aperçoit d'emblée que l'appel de Françoise Cadol et Remi Bichet comme de l'association « A.R.B.R.E.S » qui les a soutenus est plus que jamais d'actualité. Ces essences en question sont gage de survie. Les détruire, comme on le fait en Amazonie - le poumon de la terre - ou récemment à Paris, chez Plumeau, avec l'emblématique glycine centenaire, nous conduit à notre propre destruction. Aussi, dans le procès qui va se dérouler sous nos yeux et qui prend des allures d'un combat à la « David contre Goliath », c'est un plaidoyer pour l'héritage, la transmission, le vivant, qu'on va suivre, comme aimantés, par cette réflexion écologique qui nous fait naviguer entre le réel et l'imaginaire, entre le conte et le factuel, entre la gravité et l'humour. Une totale réussite !

L'arbre a 400 ans, il va, il doit être détruit. Dixit l'avocat de la partie civile, qui entend défendre l'entreprise Gaïa Moderne, vandalisée par « Les veilleurs de l'Argoat » qui sont une entrave au projet immobilier pharaonique qui entend créer emplois, richesses, progrès et tout le toutim. On connaît la vieille antienne capitaliste. Simple bataille des Anciens et des Modernes ? Que nenni ! L'affaire est bien plus subtile, surtout quand elle est défendue par deux avocats qui vont aller jusqu'à convoquer le passé et ses légendes, l'histoire de l'arbre, faisant de lui le gardien de la mémoire, l'essence même du vivre-ensemble.

"On avance, on avance, on n'a pas assez d'essenceS".

Ce chêne quadri-centenaire est né d'un gland planté par une petite fille accusée, comme sa famille, de sorcellerie, au motif qu'elle "murmurerait au lobe des plantes". Manière d'allégorie face à tous ceux qui défendent aujourd'hui le vivant et sont taxés de vandalisme, considérés comme parias.

Et si le chêne avait des pouvoirs insoupçonnés ? On ne dit jamais assez l'importance des racines. Celles qui se transmettent par voie orale, de génération en génération. C'est cette tradition orale qui va servir d'appui à l'avocate de la défense qui, si elle apparaît un brin décalée voire perchée (divine Françoise Cadol, aussi lumineuse que drôle et convaincante) par rapport à son collègue aussi rationnel que passionné (formidable Rémi Bichet), ne craint pas d'affronter l'avocat de la partie civile (impérial Bernard Lanneau) qui, tel la statue du Commandeur, en impose par son discours construit, son ton martial et son œil coquin de vieux renard des Cours de Justice.

Tout se joue dans un tribunal (imaginaire) où la scénographe Pauline Gallot utilise pour l'action présente les éléments modulables, essentiels à la plaidoirie, soit deux pupitres et pour le conte, des vidéos projetées sur de longues toiles tendues avec, tout au long du procès l'intervention en temps réel du storyboarder Amaury Brumaud qui donne une dimension poétique à l'ensemble, allant jusqu'à faire de l'arbre le quatrième personnage de la pièce.

Et... Comme l'arbre cache la forêt c'est, avec sa palette graphique, tout le tribunal qui se voit progressivement végétalisé, manière symbolique de célébrer la victoire de la nature, qui enthousiasmerait l'écrivaine québécoise Margaret Atwood (cf « Surfacing »).

Vous l'aurez compris - et, par délicatesse, nous ne "spolierons pas la fin" - on navigue entre politique et poésie, entre conte et réel, mais cette pièce interroge, elle est nécessaire, voire indispensable aujourd'hui. Et plus que jamais. Comment peut-on y rester indifférent ?

D'autant que les trois magnifiques acteurs sont à eux trois le fleuron du doublage. Vous ne le saviez pas ? Quelles voix ! Vous allez donc pouvoir, au plaisir des yeux, ajouter celui des oreilles. Courez voir cette pépite, elle est signée Françoise Cadol et Remi Bichet, est remarquable d'intelligence, d'écriture et de jeu, est richement documentée, ce qui devrait vous faire avancer. Car "On avance, on avance mais... on n'a toujours pas assez d'essenceS" !

Plus d'informations : www.luna-theatres.fr/spectacle/la-plaidoirie-des-forets

Paru le 03/07/2026

7 juillet 2026

Festival Off Avignon 2026, Buffon Théâtre

LA PLAIDOIRIE DES FORÊTS

La bataille du pot de fer et du pot de terre ou plutôt de l'arbre et du béton, une bataille pour l'avenir

Publié par Marie-Laure Atinault | 7 juillet | Critiques | Festival | Théâtre | 0  | [W](#) [W](#) [W](#) [W](#)



Le tribunal affiche complet. Les procès se rapprochent du théâtre, il y a les vedettes, les stars du barreau, et puis les accusés qui ont fait la une.

Ce procès est exceptionnel. Tout le monde en est convaincu, puisque l'accusé, est un chêne vénérable que l'on accuse de ne pas vouloir se réduire en sciure. Il a plus de 400 ans et tend ses magnifiques ramures vers le ciel. Autrefois au cœur de la forêt, il a vu ses compagnons sylvestres périr sous la hache des hommes. Désormais il est le centre d'une place. Il est le centre d'une bataille. L'entreprise Gaïa Moderne veut construire en lieu et place du Chêne. L'entreprise apporte sa technologie et des emplois. Le Chêne donne des glands, et de l'ombre. Heureusement les Veilleurs de l'Argoat se battent pour préserver ce trésor. Ils sont accusés, à juste titre, d'avoir dégradé le siège social de Gaïa Moderne.

Les avocats de la défense ont en face d'eux un rude adversaire. Ils doivent déjouer les coups bas telle une expertise malhonnête, l'intérêt pour la communauté de la perspective de nouveaux emplois. Mais ils ont une foi chevillée au cœur (une cheville en bois évidemment). Notre avocate puise dans les contes, et nous raconte l'histoire du Chêne. Nous remontons en 1627. Bleuenn est une petite fille heureuse. Sa mère connaît les plantes, elle sait soigner. Elle sait écouter la forêt. Mais la bêtise des hommes est là. On n'aime pas ce que l'on ne comprend pas. On se méfie de la différence. Une tâche de naissance devient maléfique. Alors Bleuenn doit se sauver, grâce à un renard blanc, elle pourra échapper à la mort. Elle plante un gland, qui est aujourd'hui cet arbre remarquable.

La présidente est un peu surprise, voire égarée. L'avocat de la partie civile s'insurge mais notre courageuse avocate tient bon. Son conte nous enchante et nous transporte.

Françoise Cadol et Rémi Bichet ont écrit une jolie pièce, qui s'inscrit dans nos préoccupations. Il faut sauver nos forêts, combattre le scandale de l'Amazonie. On évite un militantisme lénifiant grâce à l'écriture fine qui alterne entre le réalisme du tribunal et la poésie du conte. Sur le fond de scène une toile qui devient tribunal, puis tableaux, reportage de télévision et forêt. Le journaliste commente le procès pendant les pauses du Tribunal et il est dessiné. Les illustrations et l'animation sont de la main de l'excellent Amaury Brumauld.

Le mobilier du tribunal est en bois, des feuilles, des lianes de lierre s'échappent. On alterne avec le sérieux d'un procès sous la haute autorité de Maître Jonathan Elkaïm, le conte fantastique, le passage magique d'un renard blanc que l'on aimerait bien rencontrer.

Françoise Cadol est une comédienne que nous suivons avec plaisir. Elle ne choisit pas la facilité. Son charme, son humour, sa force de conviction nous séduisent. A ses côtés Rémi Bichet incarne l'autre avocat de la défense, il est un peu la voix de la raison moins encline à la poésie. En face d'eux le terrible avocat de la partie civile est l'impeccable Bernard Lanneau, que l'on est tenté de détester. C'est dire son talent.

La plaidoirie des forêts est un spectacle différent, il ne ressemble à aucun autre de ce festival. Sa qualité à tous les postes est remarquable, que ce soit le texte, les décors, les lumières et les comédiens qui nous enchantent. Alors que des incendies ravagent des forêts, laissant un paysage de désolation, il est plus que temps que nous protégeons nos arbres.

La plaidoirie des forêts est une pleine réussite. Avoir de toute urgence.

LA PLAIDOIRIE DES FORÊTS

Ecrit et mise en scène par Françoise Cadol et Rémi Bichet

Avec Françoise Cadol - Rémi Bichet - Bernard Lanneau

Festival Off Avignon 2026, Buffon, 18, rue Buffon à 14h45

Tél/ 04 12 29 01 24

11 juillet 2026

Critique Off - LA PLAIDOIRIE DES FORETS - un spectacle poétique et palpitant



Ecrite par Françoise Cadol et Rémi Bichet, **La plaidoirie des forêts** est un pamphlet en faveur du vivant, de tout le vivant. Une salle de tribunal. D'un côté l'avocat de la partie civile, une entreprise mue par un projet immobilier dans un petit village de Bretagne avec près de 1000 emplois à la clé ; de l'autre, les défenseurs des accusés, membres d'une association qui lutte pour sauver un chêne quatre fois centenaire menacé d'abattage par ladite entreprise qui doit construire son bâtiment précisément à sa place. Un procès dont l'issue est loin d'être évidente : l'arbre serait malade et menacerait de s'écrouler et puis qui refuserait la création de 750 emplois dans une région en crise ? L'économie contre le vivant, voilà l'enjeu de ce procès. Aux arguments juridiques, aux faits, vient se mêler un conte, celui de la naissance de cet arbre et de ses bienfaits sur une petite fille et sa famille. Pour les avocats de la défense, il s'agit de faire entendre autre chose qu'un plaidoyer cousu dans les articles de la loi, sortir des attentes concrètes, quantifiables et rassurantes de nos sociétés pour faire réhabiliter le sensible, le mystère, l'invisible.

Un spectacle palpitant et poétique porté par trois comédiens remarquables.

Hélène Chevrier

Dans le Off

La plaidoirie des forêts, de Françoise Cadol et Rémi Bichet, mise en scène Françoise Cadol et Rémi Bichet. Buffon Théâtre, 18 rue Buffon 84000 Avignon, 04 90 86 96 28, à 14h45



12 juillet 2026

12/07/2026

La Plaidoirie des Forêts au Festival OFF Avignon 2026 : mon avis

J'avais noté *La Plaidoirie des forêts* d'abord pour le nom de [Françoise Cadol](#), dont j'ai déjà beaucoup aimé plusieurs spectacles au fil des festivals, mais aussi pour le sujet, qui entre pleinement en résonance avec les préoccupations écologiques actuelles, en cet été caniculaire.

Quelque part en Bretagne, un chêne de 400 ans est menacé d'abattage par un projet immobilier. Des défenseurs de la nature s'opposent à cette destruction et se retrouvent poursuivis en justice. Au cœur du procès, deux visions du monde s'affrontent : d'un côté, les intérêts économiques, les promesses de développement, les arguments bien rodés d'une entreprise qui se présente sous son meilleur jour en matière de protection de l'environnement ; de l'autre, la défense du vivant, la mémoire des lieux, la nécessité de penser autrement notre rapport à la nature... Bref, des avocats, semble-t-il, en total désaccord.

En remontant l'histoire de cet arbre remarquable pour faire apparaître ce qu'il a traversé et ce qu'il représente, la pièce mêle habilement arcanes de la justice et conte poétique. Le dispositif scénique, avec des crayonnés de Amaury Brumaud, très inspirants, renforce cette poésie et cette immersion dans les légendes bretonnes, la chasse aux sorcières, la forêt mystérieuse. J'ai beaucoup aimé cette scénographie et la nature qui y reprend peu à peu sa place.

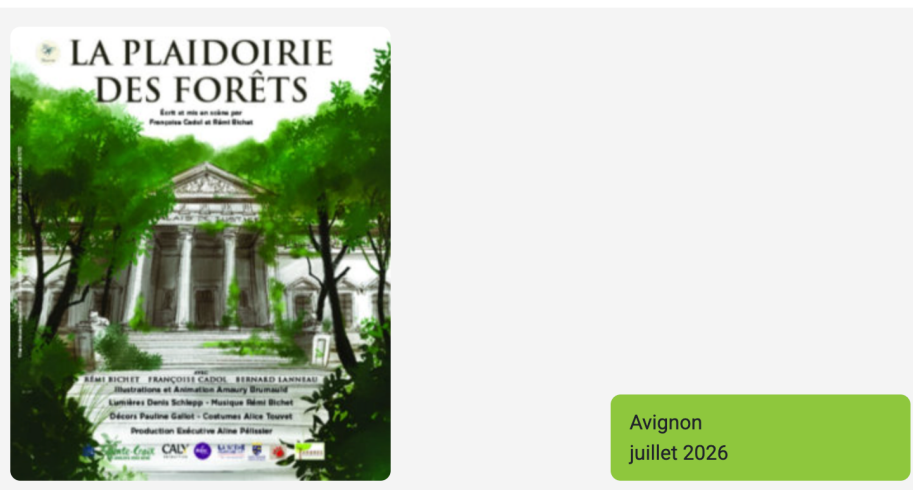
Et puis, il y a cette invitation à suivre le renard blanc... À nous de chercher le nôtre...

Cela forme une belle plaidoirie pour le vivant, mais aussi un beau moment de théâtre, avec un bon équilibre entre émotion et réflexion, imaginaire et engagement, mais aussi petites touches d'humour et de fantaisie bienvenues ! Les trois comédiens la portent avec beaucoup de justesse : une plaidoirie marquante !

En bref, un plaidoyer sensible et poétique, d'une brûlante actualité.

La plaidoirie des forêts

Théâtre Le Buffon



Pièce écrite et mise en scène par Françoise Cadol et Rémi Bichet avec Françoise Cadol, Rémi Bichet, Bernard Lanneau.

Au tribunal de Rennes, une affaire défraye la chronique : de jeunes activistes d'une association sont jugés pour avoir commis des dégradations au siège de l'entreprise Gaïa Moderne projetant la destruction d'un arbre remarquable de plus de 400 ans pour construire à la place un complexe immobilier et commercial.

Face à face, l'avocat de la partie civile, vieux renard des tribunaux, et les deux avocats de la défense de l'association Les Veilleurs de l'Argoat vont se livrer une captivante bataille sans merci.

L'avocate de la défense raconte alors une légende bretonne du 17ème siècle mettant en scène la chasse aux sorcières dont le parallèle avec aujourd'hui se comprend aisément.

Françoise Cadol et Rémi Bichet ont écrit un beau texte qui ne ressemble à aucun autre. Une fable sur l'intérêt de préserver le vivant. La mise en scène délicate de Françoise Cadol permet à ces deux histoires, présente et ancienne, de se mêler avec une belle fluidité.

Il se dégage de ce spectacle un ton éminemment singulier aux confins du fantastique et de la poésie que les merveilleux dessins d'**Amaury Brumauld** qui évoluent en direct magnifient encore.

Françoise Cadol, Rémi Bichet et Bernard Lanneau avec des tonalités différentes enchaînent les morceaux de bravoure de leurs personnages pour confronter les points de vue à travers leurs plaidoiries.

"*La plaidoirie des forêts*", porté en osmose par ces trois excellents comédiens est une vraie bonne pièce d'actualité relevée d'une touche de magie et assortie d'une réflexion pertinente sur notre environnement.

Indispensable !



19 juillet 2026



Fanny Inesta

19 juil. · 2 min de lecture

La plaidoirie des forêts

★★★★★ Pas encore de note

2026 FESTIVAL OFF AVIGNON

Théâtre Buffon

rue Buffon

du 4 au 25 juillet à 14h45 (relâche les 8 et 22)

Tout a les apparences d'un procès ordinaire. Une salle d'audience, trois avocats, des dossiers, des plaidoiries. Quelques minutes suffisent pourtant pour que le théâtre fasse oublier le théâtre. Dans *La Plaidoirie des forêts*, l'objet du litige n'est pas seulement un chantier contesté, mais un chêne vieux, de quatre siècles et paraît-il malade dont l'abattage conditionne la construction d'un vaste programme immobilier en Bretagne.

Deux visions du monde s'affrontent. D'un côté, la promesse d'un développement économique, de nouveaux emplois et d'un territoire dynamisé. De l'autre, la défense obstinée d'un arbre dont la disparition emporterait bien davantage qu'un élément du paysage. Au fil des expertises, des plaidoiries et des contre-interrogatoires, le débat dépasse largement le sort de ce chêne. Jusqu'où peut-on faire plier le vivant au nom du progrès ?

Les promoteurs ne sont pas des prédateurs cyniques, pas plus que les défenseurs de l'arbre ne sont des idéalistes hors-sol. Chacun avance des arguments recevables, chacun revendique une certaine idée de l'intérêt général. À plusieurs reprises, le public captivé, se surprend à changer de camp, avant d'être de nouveau ébranlé par la plaidoirie suivante.

Puis, par petites touches, le merveilleux s'invite dans les débats. Un conte breton, où apparaissent un gland, un renard blanc, une famille et la lente croissance d'un arbre, vient ouvrir une brèche dans la rigueur du droit, des respirations poétiques qui rappellent qu'il existe une mémoire du vivant que les textes de loi peinent parfois à saisir.

Se dessinent aussi sous les yeux du public les illustrations d'Amaury Brumauld, qui et s'animent, qui dialoguent avec les plaidoiries qui offrent au spectacle, un contrechamp, un souffle.

Portée par **Françoise Cadol**, **Rémi Bichet** et **Bernard Lanneau**, la pièce nous subjugue par la précision de son interprétation et par la mise en scène subtile et intelligente qui orchestre chaque élément avec clarté. Les trois comédiens passent avec une remarquable fluidité de la joute oratoire à l'intime, du raisonnement juridique à l'émotion contenue, tout sonne juste.

Ce procès paraît si vrai que l'on finit par oublier qu'il est joué. Le public n'assiste plus à une représentation, il siège parmi les jurés. Les arguments se répondent, les certitudes vacillent, chaque prise de parole peut faire basculer le jugement. On écoute les avocats en pesant soi-même les preuves, les responsabilités, les renoncements.

Lorsque tombe le verdict, on croit l'affaire entendue. C'est oublier que nous sommes au spectacle. Le dernier mouvement réserve un coup de théâtre aussi inattendu que délicat, qui ouvre un nouvel horizon. Une pirouette que les tribunaux du réel ne peuvent sans doute pas se permettre, et à laquelle, pourtant, on aimerait croire.

Il vous reste quelques jours pour découvrir cette pépite! À voir avant de rendre son propre verdict sur le vivant.

Fanny Inesta